



SOS - prêt relais - que faire ???

Par **Carinemaxence**, le **25/07/2014** à **18:58**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**
Nous avons acheté en 2003 un appartement 3 pièces dans le 94 que nous avons mis en location pendant 9 ans loi Besson. Nous avons subi la mauvaise gestion d'une agence immobilière et des locataires qui ne payés pas leurs loyers. Malgré cela, nous avons pu acheter en prêt relais une maison toujours dans le 94. N'arrivant pas à vendre l'appartement avec les locataires nous avons dû revendre notre maison à perte.
Aujourd'hui nous sommes presque à la rue...
Nous avons remboursé à la banque une partie qui ne couvre pas le prêt relais. La banque refuse tout en bloque le rallongement du prêt relais ou transformation du prêt.
Nous avons mis notre appartement en vente... et le 5 août ils nous balanceront le prêt relais sur le compte commun d'où énorme débit. 111 000 euros.
Quels sont les montants de salaire saisissable ?
Nous allons être obligé de brader notre appartement et après...
Que faire qui peut nous aider... Ou allons nous vivre...
Merci de votre aide.